



Mutuelles du Soleil rejoint le capital de Santéclair

Un partenariat stratégique au service d'une vision partagée de l'accès aux soins

Santéclair et Mutuelles du Soleil annoncent avec enthousiasme l'entrée de cette dernière au capital de la plateforme de santé. Depuis 2023, les deux entités sont déjà partenaires dans le cadre d'une **convention de prestation de services** auprès de 160 000 adhérents bénéficiaires de la plateforme MySantéclair.

Ce rapprochement s'inscrit dans une dynamique de convergence stratégique et de valeurs, portée par une ambition commune : **garantir à chaque assuré un accès facilité, équitable et innovant à des soins pertinents et de qualité.**

Mutuelles du Soleil, acteur historique fortement enraciné dans les territoires du Sud-Est de la France, apporte une connaissance fine des **besoins locaux et un maillage territorial dense**. Un engagement de proximité que Santéclair vient enrichir avec une offre de services santé à haute valeur ajoutée, fondée sur l'innovation, la prévention et l'accompagnement.

Leur association favorise une digitalisation inclusive des parcours de soins, en parfaite adéquation avec les attentes et les besoins des assurés.

Une complémentarité stratégique au bénéfice des assurés

Ce partenariat permettra de conjuguer :

L'ancrage territorial et la proximité des Mutuelles du Soleil au service d'un accompagnement humain et personnalisé : Il se matérialise par la présence de 20 agences réparties sur l'ensemble des départements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur les départements du Gard et de l'Hérault.

Une force qui repose ainsi sur la capacité d'agir en amont, aux côtés de ses adhérents, à travers des actions de prévention en agence ou lors d'événements dédiés. Mutuelles du Soleil entend devenir un acteur de référence face à un système de santé fragilisé par le manque d'anticipation et trop longtemps centré sur le curatif.

L'expertise de Santéclair dans la conception de services innovants : Elle s'exprime à travers une couverture étendue de domaines clés (santé visuelle, dentaire, auditive, mentale) ainsi que des solutions de prévention et d'accompagnement digital telles que la téléconsultation, le deuxième avis médical ou le coaching en thérapies cognitives et comportementales.

Ces services s'accompagnent de tarifs très ajustés, rendus possibles par la taille critique que l'entreprise atteint grâce à son modèle spécifique d'organisation.

Une vision partagée au service du bien commun

Au-delà des synergies opérationnelles, ce rapprochement reflète une volonté commune de servir l'intérêt général en **facilitant l'accès aux soins pour tou(te)s, en luttant contre les inégalités de santé et en contribuant à la pérennité d'un système solidaire**. Il s'inscrit dans une démarche s'articulant autour des valeurs de mutualisme, d'innovation responsable et de justice sociale.

En associant qualité et pertinence des soins, réduction des restes à charge pour les assurés et maintien des équilibres techniques pour les porteurs de risques, Mutuelles du Soleil et Santéclair affirment leur engagement à construire une santé plus accessible et équitable.

« Ce qui a été déterminant pour Mutuelles du Soleil dans le choix de se rapprocher de Santéclair, c'est la capacité de son offre de services à être à la fois très complète et extrêmement simple d'usage. **Pour nos adhérents, cela se traduit par des bénéfices concrets et immédiats permettant surtout un accès aux soins fluidifiés**. Au-delà de l'offre, ce partenariat capitalistique traduit le partage d'une même vision : celle d'un contrat santé augmenté où l'innovation technologique sert d'abord l'accompagnement humain. En rejoignant le capital, nous affirmons notre volonté de faire bénéficier de notre expertise métier et de nos valeurs aux côtés de Santéclair et d'autres actionnaires de renom ! » précise **Morgane CHAVANIER, directrice générale des Mutuelles du Soleil**.

« Ce rapprochement reflète notre vision commune d'un **«Contrat Santé Augmenté», une offre qui dépasse les standards du marché en alliant innovation technologique, accompagnement humain et simplicité d'usage**. Aux côtés des Mutuelles du Soleil, nous portons une ambition claire : permettre à chaque assuré de devenir un acteur éclairé de sa santé, en lui offrant des parcours fluides, des services pertinents pour un accès facilité à des soins de qualité. En tant qu'entreprise à mission, Santéclair mobilise sa capacité d'innovation et son expertise pour construire une santé plus accessible, plus équitable et résolument tournée vers l'avenir. » ajoute **Christian ACKNIN, directeur général de Santéclair**.

À propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins.

Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins.

Ils sont exclusivement inclus dans les contrats santé, individuels et collectifs, de plus de 60 acteurs de la complémentaire santé.

Pour les contrats collectifs, nous proposons des services exclusifs, permettant aux professionnels de l'assurance et à leurs clients entreprises, de maîtriser leurs coûts tout en améliorant l'accès aux soins grâce à une meilleure capacité de conseil.



**Découvrez notre film
«L'engagement»**

urlr.me/engagement-film-sc

www.santeclair.fr

www.linkedin.com/company/santeclair

Contact presse :

Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / mparis@santeclair.fr

À propos des mutuelles du soleil

Présente depuis 170 ans dans le paysage mutualiste, Mutuelles du Soleil rassemble aujourd'hui 160 000 adhérents et s'appuie sur une équipe de 300 collaborateurs répartis dans 20 agences et couvrant 8 départements et la Corse.

Historiquement ancré dans le Sud-Est, le Groupe intervient à la fois auprès des particuliers et des entreprises, en tant qu'acteur, de la prévention et de l'accompagnement.



Vidéo de présentation officielle

bit.ly/465Rqla

www.mutuellesdusoleil.fr

<https://www.linkedin.com/company/mutuelles-du-soleil/>

Contacts presse :

Valérie ARNULF - 06 27 36 57 91 / valerie.arnulf@mutuellesdusoleil.fr

Maud de LOGIVIÈRE - 06 37 36 99 45 / rp@vcomk.com